



CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la ***salle du conseil***, le :
Mardi 10 mars 2026 à 20 h

A la Chapelle-Moulière, le 5 février 2026
Le Maire, Pierrick GIRAUD

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du compte de fonctionnement et d'investissement (CFU) – exercice 2025
- Affectation du résultat
- Monétisation du compte épargne temps (CET)

QUESTIONS DIVERSES :